

Le bon flow sur l'eau



Naviguer sans déranger

La Loire et la Vienne sont des cours d'eau vivants. Leurs îles, bancs de sable et l'eau accueillent des oiseaux, des poissons, des espèces protégées. Naviguer est possible, à condition de rester attentif et respectueux.

Les essentiels à retenir



Avant de partir

- Je me renseigne sur la réglementation locale
- Je vérifie la météo et le niveau du cours d'eau
- Je m'équipe correctement (gilet obligatoire en Indre-et-Loire)



Sur l'eau

- Je navigue calmement
- Je reste dans le chenal principal
- Je garde mes distances avec les îles et bancs de sable
- Je respecte les autres usagers



Zones sensibles

- Je ne débarque pas sur les grèves protégées
Grèves : bancs de sable ou de graviers peu ou pas végétalisés
- Du 1^{er} avril au 15 août, certaines zones sont interdites
- Je respecte la signalétique en place



Navigation motorisée

- Pas d'activités de vitesse motorisée (hors secteurs autorisés)
- Vitesse limitée
- Je garde une allure constante et réduite à proximité des colonies d'oiseaux



Zéro trace

- Je n'abandonne aucun déchet
- Je consulte la météo des oiseaux
- Je laisse les oiseaux tranquilles

→ Renseignez-vous toujours auprès de l'Office de Tourisme ou de votre loueur de canoë avant votre sortie

Le bon flow

c'est simple : passer sans perturber.
Moins d'impact, plus de nature !

